

- La version orale du discours fait foi -

OUI à l'initiative "Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie"

par Jürg Grossen, conseiller national, Parti Vert'libéral, Frutigen (BE)

Bref rappel: L'initiative populaire "Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie" vise à supprimer l'impôt compliqué qu'est la TVA. Les recettes de l'Etat ainsi abandonnées seraient remplacées par le produit d'un impôt sur les énergies non renouvelables. La suppression du monstre bureaucratique appelé TVA profiterait à toutes les entreprises suisses. Les consommateurs en tireraient également un bénéfice en pouvant acheter des produits moins chers.

Le nouvel impôt énergétique est prélevé sur les énergies non renouvelables, donc le charbon, le gaz, l'uranium et le pétrole. Tous ces produits étant importés de l'étranger, le prélèvement de l'impôt est simple. Tous les producteurs suisses d'énergie en profitent, car les véritables énergies suisses comme la force hydraulique, le solaire et l'éolien, mais aussi le bois indigène ne sont pas imposés, donc deviendraient plus compétitives – sans nouvelles subventions! Les consommateurs suisses auront enfin un vrai choix: en adoptant un mode de consommation réfléchi et respectueux de l'environnement, ils pourront tirer un avantage de cette réforme par rapport au système actuel.

Un impôt sur les énergies non renouvelables

Les Vert'libéraux proposent cette démarche libérale et efficace afin que les énergies renouvelables, le rendement énergétique et les économies d'énergie offrent un réel avantage économique et que, parallèlement, les émissions de CO2 et la dépendance énergétique de la Suisse baissent. Voilà pourquoi ce nouvel impôt énergétique renchérit la consommation d'énergies non renouvelables. Il pourra être prélevé tout simplement à l'importation. Il s'agit là d'une politique libérale qui apportera une précieuse contribution à l'abandon de l'énergie nucléaire et à la lutte contre le changement climatique.

Supprimer l'impôt compliqué qu'est la TVA

La TVA a été introduite en 1995. Elle paraît simple aux yeux des consommateurs parce qu'elle est contenue dans le prix final des produits. En revanche, elle constitue une contrainte éminemment bureaucratique pour plus de 300 000 PME et l'administration. Sa suppression permettrait de créer de nouveaux emplois en libérant des moyens financiers qui peuvent être engagés plus utilement – par exemple pour l'innovation et la création de plus-values.

Des milliards de francs pour des investissements en Suisse

En imposant l'importation d'énergie de l'étranger, cette initiative crée des incitations fortes en faveur du rendement énergétique, des économies d'énergie et des énergies renouvelables. La Suisse pourrait ainsi réduire à long terme sa dépendance de l'étranger qui représente quelque 80% aujourd'hui. Les produits qui ne sont pas transportés sur des courtes distances sont moins chers, ceux acheminés sur des longues distances renchérisent, si bien que la production régionale est encouragée. Au lieu de payer des milliards à l'étranger pour du pétrole, du gaz et de l'uranium, cet argent peut être investi dans des branches technologiques prometteuses et la production agricole nationale. Cette politique

crée des plus-values et des emplois bien payés en Suisse. Les campagnes et les régions de montagne en profitent grâce à leurs ressources sous forme d'eau, de bois, de soleil et de vent, de même que par une régionalisation croissante de la production.

Garantir les mêmes recettes et la compétitivité

Il reste autant d'argent dans le porte-monnaie des citoyennes et des citoyens que dans le régime actuel. La charge supplémentaire due à l'imposition de l'énergie correspond à la suppression de la charge fiscale provoquée par la TVA. Un comportement responsable en termes d'économie d'énergie et le recours aux énergies renouvelables seront payants alors que le gaspillage d'énergie sera beaucoup plus cher. L'Etat conserve cependant ses recettes, car le montant de l'impôt est lié au produit intérieur brut.

Des mesures ciblées et efficaces permettront d'empêcher des distorsions de la concurrence. Il s'agit en particulier de décharger l'industrie d'exportation consommant beaucoup d'énergie. Le législateur aura aussi la possibilité d'imposer ladite énergie grise ou de différencier le taux d'imposition en fonction du bilan écologique global de l'agent énergétique concerné. Les Vert'libéraux ont sciemment renoncé à définir les exceptions qui pourront ainsi être adaptées aux besoins.



Cinq bonnes raisons de dire OUI le 8 mars

Imposer l'énergie nucléaire, le charbon et le pétrole

- La voie libérale et favorable à l'économie vers le tournant énergétique
- Les énergies renouvelables sont renforcées sans subvention
- L'abandon du nucléaire est enfin réalisé

Garantir les recettes de l'Etat

- L'impôt sur l'énergie remplace durablement les recettes et affectations de la TVA

Les consommateurs profitent

- La TVA est supprimée pour tous les produits
- Une consommation durable est récompensée
- La responsabilité individuelle et le libre choix sont renforcés

Renforcer les entreprises suisses

- Les entreprises profitent et créent des plus-values en Suisse
- La dépendance du pétrole, du gaz et de l'uranium étrangers est réduite

Supprimer l'impôt compliqué qu'est la TVA

- La bureaucratie de la TVA qui coûte des milliards est supprimée
- Moins de charges administratives pour plus de 300 000 PME